



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

ETRE EGLISE ENSEMBLE !

Contributions en faveur des «Eglises
de la migration et de l'intégration»



DE QUOI S'AGIT-IL ?

**«Le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres:
mais tous les membres du corps, malgré leur nombre,
ne forment qu'un seul corps.»**

1. Cor. 12,12

Depuis quelques décennies, des personnes aux origines culturelles, nationales et religieuses les plus diverses s'établissent en Suisse. Parmi ces populations nouvelles figurent des chrétiennes et des chrétiens qui se rassemblent au sein de ce que l'on appelle les Eglises de la migration. Ces Eglises de la migration et leurs membres appartiennent aussi à la famille réformée.

Pour ces chrétiennes et chrétiens fraîchement établis mais aussi pour les chrétiennes et chrétiens des communautés réformées locales, «être Eglise ensemble» relève certes du défi. Un défi néanmoins porteur d'opportunités nouvelles : s'accorder mutuellement attention et respect, se soutenir les uns les autres et mettre sur pied ensemble des activités en sont quelques facettes.

En 2009, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont franchi une étape importante: elles ont clarifié leurs liens avec les Eglises de la migration en les qualifiant de relation œcuménique nouvelle. Une attention particulière sera dorénavant portée au renforcement de la collaboration avec les «Nouvelles Eglises de la migration», apparues depuis les années 1980 et 1990.

Le fonds de soutien «Eglises de la migration et intégration» créé à cet effet par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure constitue un outil important pour atteindre cet objectif.



ETRE EGLISE ENSEMBLE !

- Appartenez-vous à une Eglise au sein de laquelle les migrantes et migrants vivent ensemble leur foi ? Souhaitez-vous réaliser un projet avec une communauté réformée locale ?
- Etes-vous membre d'une paroisse réformée relevant des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ? Envisagez-vous une journée de rencontre ou une autre activité avec une Eglise de la migration ?
- Cherchez-vous une contribution de soutien pour une formation continue qui vous permette de mieux exercer une fonction dirigeante au sein de votre Eglise de la migration ?
- Cherchez-vous une contribution de soutien pour financer le travail d'intégration accompli par votre Eglise de la migration ?

... cette brochure est là pour répondre à vos questions !

Nous vous indiquons quelques pistes pour vous soutenir dans vos activités. Afin que «Etre Eglise ensemble» devienne chaque jour un peu plus une réalité concrète.



QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Les Eglises de la migration, les paroisses et des particuliers résidant dans les régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.



DANS QUELS CAS LES CONTRIBUTIONS SONT-ELLES ACCORDÉES ?

Après examen des demandes, les contributions sont allouées pour :

- les initiatives et projets d'intégration développés par les Eglises de la migration,
- les projets et initiatives qui permettent et favorisent les rencontres et les liens entre les paroisses réformées et les Eglises de la migration,
- les formations continues de personnes occupant des fonctions dirigeantes au sein des Eglises de la migration,
- le soutien du travail général d'intégration, accompli par les Eglises de la migration.

Le soutien à un projet de rencontre ou d'intégration est, en règle générale, limité à deux sollicitations. En revanche, pour le travail général d'intégration d'une Eglise de la migration et les formations continues de personnes occupant des fonctions dirigeantes, des contributions répétées peuvent être allouées.

QUELS SONT LES ELEMENTS QUI DOIVENT ACCOMPAGNER UNE DEMANDE ?

Les demandes relatives à des **projets** doivent donner des informations sur :

- les objectifs du projet
- les activités prévues
- le budget et les prestations propres
- l'instance responsable et la situation financière
- les autres organisations cofinçant le projet (*).

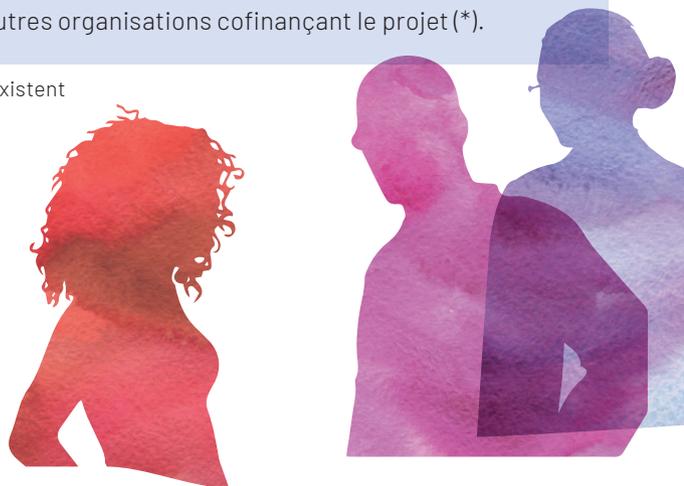
Les demandes relatives aux **formations continues** doivent donner des informations sur :

- les objectifs de la formation continue
- le type, la durée et le lieu de la formation continue
- l'instance responsable de la formation continue
- les frais de la formation continue et l'apport personnel du demandeur
- les autres organisations cofinçant le projet (*).

Les demandes portant sur **le travail général d'intégration** doivent donner des renseignements sur :

- l'instance responsable et sa situation financière
- les objectifs du travail
- les activités
- les autres organisations cofinçant le projet (*).

* si elles existent



AUPRES DE QUI ET A QUEL MOMENT UNE DEMANDE PEUT-ELLE ETRE DEPOSEE ?

Une demande peut être déposée pour les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 30 novembre à l'adresse suivante :

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
Secteur CECTN-Migration, Altenbergstrasse 66,
Postfach, 3000 Berne 22
Tél. 031 340 26 11 / 031 340 24 24
Courriel: sabine.jaggi@refbejusoch

OU SE RENSEIGNER ?

Pour toute information, pour un entretien et des conseils sans engagement et pour obtenir le règlement relatif au fonds de soutien «Eglises de la migration et intégration», vous pouvez également nous contacter à l'adresse ci-dessus.

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION DE REFERENCE

- **Eglises réformées Berne-Jura-Soleure**, Secteur CECTN-Migration (Benz H.R. Schär) 2005 : Etre Eglise ensemble. Le défi posé par les Eglises de migrants.
- **Eglises réformées Berne-Jura-Soleure**, Secteur CECTN-Migration (Heinz Bichsel, Sabine Jaggi) 2017 : Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs. Défi et chance pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.
- **Fédération des Eglises protestantes de Suisse FEPS** (Simon Röthlisberger, Matthias Wüthrich) 2009 : «Les nouvelles Eglises de migrants en Suisse», Etudes FEPS 2, Berne.
- **Liens pour plus d'informations:**

